



Sylvain Berstchy et Philippe Salson (dir.)

Les mises en guerre de l'État 1914-1918 en perspective

ENS Éditions

La mobilisation normalienne et le « service de l'État »

Nicolas Mariot

DOI : 10.4000/books.enseditions.9866

Éditeur : ENS Éditions

Lieu d'édition : Lyon

Année d'édition : 2018

Date de mise en ligne : 18 février 2019

Collection : Sociétés, Espaces, Temps

ISBN électronique : 9791036200465



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 3 octobre 2018

Référence électronique

MARIOT, Nicolas. *La mobilisation normalienne et le « service de l'État »* In : *Les mises en guerre de l'État : 1914-1918 en perspective* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2018 (généré le 01 mars 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/9866>>. ISBN : 9791036200465. DOI : 10.4000/books.enseditions.9866.

La mobilisation normalienne et le « service de l'État »

NICOLAS MARIOT

En raison de ses pertes effroyables, mais aussi à la lecture des prises de position et témoignages laissés par certains normaliens, combattants ou non, survivants ou décédés, l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm est devenue une sorte d'incarnation de l'engagement patriotique des intellectuels dans le conflit¹. C'est cette image que je voudrais ici interroger, essentiellement au moyen de l'opération classique consistant à réinsérer les exemples mis en avant dans l'ensemble de la population considérée². Les morts de l'École sont-ils, du point de vue de leur occupation militaire, les égaux de leurs condisciples (sur)vivants ; les témoins, les équivalents, sous l'angle de leur trajectoire militaire, de ceux des normaliens qui n'ont jamais pris la plume pour évoquer leur guerre ?

Ainsi entendue, l'enquête a pour objectif de réinterroger la question encore trop mal connue³ de l'inégale exposition aux conditions du front et à la mort. Elle prolonge les questions soulevées par André Loez, notamment à partir d'une source comparable à celle qui est ici utilisée, le livre d'or :

Quelle est la réaction des différents groupes sociaux à la guerre ? Parmi eux, qui combat en 1914-1918, qui est tué, qui est en situation de danger ? Quelles sont les stratégies de ces groupes avant et après leur incorporation ? Comment leur investissement effectif s'articule-t-il aux représentations égalitaires de la République en guerre ? Existe-t-il des

- 1 O. Chaline, « Les normaliens dans la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 183, 1996, p. 99-110.
- 2 Pour une autre discussion, voir N. Mariot, « Pourquoi les normaliens sont-ils morts en masse en 1914-1918 ? Une explication structurale », *Pôle Sud*, vol. 36, n° 1, 2012, p. 9-30.
- 3 Voir néanmoins J. Maurin, *Armée, guerre, société. Soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 ; A. Loez, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 91, n° 3, 2008, p. 32-41 ; C. Ridet, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007.

corrélations entre la position sociale et la position hiérarchique dans l'armée, [...] entre la position sociale et le refus de guerre ou « l'embusquage » ?⁴

L'intérêt de faire porter un problème en théorie aussi large sur une population aussi singulière que celle des seuls « Ulmiens » est double. D'une part, le cas normalien offre une source rare et précieuse pour aborder la question, très mal connue, de la composition sociale de l'armée : en marge des nécrologies si souvent mobilisées pour dire l'ampleur de l'hécatombe subie et la profondeur du sentiment du devoir apparemment partagé par les défunts, les volumes annuels de l'*Annuaire de l'Association amicale de secours des anciens élèves* enferment également de longs inventaires renseignant avec une grande précision l'affectation de chacun des mobilisés. Ces listes, adossées à celles des promotions de l'École pour les quelque 1 400 élèves passés dans ses rangs entre 1886 et 1914, constituent l'essentiel des données utilisées : elles permettent de reconstituer les parcours de guerre de l'ensemble des normaliens mobilisés, et donc de les comparer à la fois à ceux des morts, des témoins, mais aussi des non-mobilisés, voire, sous certains aspects, des non-normaliens. D'autre part, la démonstration repose sur le pari suivant : si l'on parvient à montrer l'existence de rapports différenciés au conflit (selon les individus et dans le temps), même au sein d'un groupe supposé homogène du point de vue de sa formation et de son « esprit », alors on sera mieux à même de repenser l'importance et la place exactes qu'il faut conférer aux engagements idéaux dans le consentement au conflit.

La démonstration suivra quatre temps. Tout d'abord, on se propose de décrire ce qu'a été la mobilisation normalienne dans son ensemble, c'est-à-dire au-delà de la trentaine de combattants fantassins, parfois célèbres, qui ont laissé des témoignages⁵. Le deuxième point revient sur la politique militaire de l'École avant 1914, en lien bien évidemment avec les grandes lois sur le recrutement de 1905 et 1913. Enfin les troisième et quatrième questionnent le statut des ressources des normaliens dans l'État : peut-on dire de leurs trajectoires de mobilisation qu'elles bénéficient des appuis et réseaux de l'École et des anciens élèves dans les administrations centrales ?

La mobilisation comme mouvement silencieux : incorporations et réaffectations

Au terme du conflit, le bilan de la mobilisation normalienne peut s'énoncer comme suit : 964 des 1 340 élèves des promotions 1886-1917 (soit 72 %) ont été

4 A. Loez, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », art. cité, p. 32.

5 Pour un état des lieux, voir N. Mariot, « Pourquoi les normaliens sont-ils morts en masse... », art. cité.

mobilisés à un moment ou à un autre, quelle qu'ait été la durée de cette incorporation. Parmi ces mobilisés, un peu plus de la moitié (543, soit 56 %) l'ont été jusqu'au terme du conflit et ont survécu, le quart a été tué (237), 14 % (132) mis en sursis d'appel, hors cadre, démobilisés ou réformés avant 1918, enfin 52 (5 %) ont été faits prisonniers. Signalons encore que, parmi les incorporés non tués ou prisonniers, on compte 44 individus relevant du service auxiliaire (largement issus des promotions antérieures à 1903), donc par principe exemptés de service armé. Ce taux de 4,5 % des mobilisés versés dans l'auxiliaire est sensiblement plus élevé que la moyenne nationale : Philippe Boulanger indique qu'il est au maximum de 2,2 % pour les recrues de la classe 1914⁶. Il est également possible qu'il soit sous-estimé par des sous-déclarations à Paul Dupuy (voir l'encadré) et qu'il faille voir dans ce nombre relativement élevé pour les classes anciennes une des spécificités de la mobilisation pré-1905 à l'École.

Encadré 1. Les listes des normaliens mobilisés, comme source

Comme on l'a signalé, cette contribution repose sur le dépouillement des listes d'affectation militaire des normaliens, publiées chaque année dans l'*Annuaire de l'Association amicale de secours des anciens élèves*. Paraissant en début d'année, chaque volume décrit la situation de l'année antérieure. Pour 1915 (qui concerne donc la situation des normaliens lors de la mobilisation générale et à l'automne 1914), le supplément indique de manière encore peu assurée : « Liste des normaliens mobilisés avec indication de leur situation militaire. Ils sont priés de faire connaître à M. P. Dupuy leur adresse exacte et complète, ainsi que les changements survenus dans la manière de la libeller. Pour faciliter et assurer la correspondance entre camarades mobilisés, un service est organisé à l'École. Ils peuvent adresser leurs lettres à M. P. Dupuy avec l'indication du destinataire. »

À partir de 1916, l'École fait toujours office de bureau de liaison et Paul Dupuy, surveillant général rue d'Ulm, a adapté ses listes aux spécificités indigènes de la nomenclature militaire : les morts sont toujours marqués d'une croix, les blessés d'une étoile, et on indique également les prisonniers (pr.), les disparus (disp.), réformés (réf.), convalescents (conv.), mis hors cadre (h.c.) ou les sursis d'appel (s. d'a.). Le nombre entre parenthèses renvoie au numéro de secteur postal dans la zone des armées. On trouvera dans l'illustration 1 des extraits des listes de 1915 (à gauche) et du modèle ultérieur (à droite).

Les données de 1915 ont été recodées de manière à distinguer d'une part les grades, d'autre part le type de service : combattant supposé (Prenant), non-combattant (Prévot), mobilisé à l'arrière (Pradines, Proix) ou dans un service technique (section COM). Pour les listes de 1916 à 1918, quatre variables ont été fabriquées à partir des données : la première caractérise le grade ; la deuxième, le type d'affectation codé plus ou moins précisément (services technique, de contrôle et censure, d'intendance, de santé, régiment pour les soldats au front, etc.) ; la troisième, le lieu géographique (zone des armées, Paris, banlieue, province, colonies) ; enfin, la dernière, le secteur (secteur postal des armées ou zone de l'intérieur).

6 P. Boulanger, « Les conscrits de 1914 : la contribution de la jeunesse française à la formation d'une armée de masse », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n° 103, p. 12.

En outre, on a systématiquement reconstitué les promotions de 1886 à 1917. Le choix de la borne chronologique 1886 correspond à la première promotion comptant des individus mobilisés (la promotion 1885 n'a vu aucun de ses membres incorporés). Elle marque surtout la limite extrême des 28 ans de service dus à la nation pour l'année 1914. Au total, la population comptait 1 415 élèves, dont on a retiré les 75 normandais morts avant août 1914. Enfin la promotion 1914 compte plus d'individus que ce n'est « officiellement » le cas aujourd'hui : les listes des annuaires contiennent en effet des informations sur le parcours militaire d'élèves ayant réussi le concours en 1914 et qui, au moment de leur incorporation, n'avaient pas encore choisi entre la rue d'Ulm et Polytechnique. Par ailleurs, pour faire face à l'hécatombe, l'École a pu déclarer rétroactivement admis, par un arrêté du 30 mai 1916, des élèves originellement non reçus, qui avaient néanmoins obtenu une bourse de licence : certains de ces « récupérés » ne sont pas présents dans les listes des annuaires bien qu'ils aient été mobilisés. Nous les avons intégrés à la base, comme nous avons conservé tous ceux présents dans les listes de 1915-1918, même si, aujourd'hui, on cherche en vain leurs noms dans l'annuaire des anciens.

Annuaire 1915	Annuaire 1916
1911 Prenant, s.-l. 103 ^e b. de marche, 16 ^e C ^{ie}	1906 Gendre (disp.), serg. 240 ^e
1898 Prévot (Gabriel-Ellen) s.-l. convois de ravitaillement n° 17	1912 Genevoix (conv.) * lieu. 106 ^e , Châteauneuf-sur-Loire
1913 Proix, sold. Au 74 ^e int au serv. télég. Rouen	1914 Gény, † sold. 95 ^e
1910 Pruvost, s.-l. 72 ^e	1914 Gérard, †, s.-l. 149 ^e , 10 ^e Cie (116)
1908 Pugibet, lieu. 92 ^e	1913 Gérin, * s.-l. mitr. 159 ^e (47)
1913 Rambaud, s.-l. 29 ^e 12 ^e C ^{ie}	1911 Gérome, †, lieu. 81 ^e
1904 Rebeillé, sold. 13 ^e sect. C.O.M. d'adm.	1906 Gevrey, sold. 22 ^e s. C.O.A., Paris 1896
1902 Rebeix, adj. 129 ^e t. 3 ^e C ^{ie}	Gillet, Capit. E. M. (131)
	1903 Girard (A.), * lieu. G.Q.G., bur. Du chiffre (1)
	1909 Girard (R.), capit. 66 ^e , dét. Au dépôt des pris. de g., Tours
	1903 Giraudoux, * s.-l. 176 ^e , détaché à l'E.M.A., 2 ^e b., Paris

Reproduction d'un extrait de l'Annuaire de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'École de la rue d'Ulm

Ce bilan général masque évidemment l'essentiel : les changements considérables que connaissent les modalités de l'incorporation dans le cours même du conflit. On peut le constater, y compris à un niveau très agrégé, en distinguant grossièrement entre combattants (en secteur postal de la zone des armées) et non-combattants (à l'arrière ou zone dite « de l'intérieur »), comme le propose le tableau 1 (je renvoie, concernant les différences de nomenclature entre l'année 1915 et les années suivantes, à l'encadré de présentation des sources ci-dessus).

Nomenclature 1915	1915	%	Nomenclature 1916	1916	%	1917	%	1918	%
Arrière	60	4 %	Arrière	311	23 %	318	24 %	299	22 %
Non combattants	48	4 %	Convalescents	38	3 %	34	3 %	18	1 %
Territoriale	107	8 %	Démobilisés, réformés, sursis d'appel	26	2 %	55	4 %	134	10 %
Combattants supposés	446	33 %	En secteur postal	278	21 %	259	19 %	236	18 %
Tués à l'ennemi	72	5 %	Tués, disparus ou prisonniers	206	15 %	253	19 %	275	21 %
Non enregistrés	607	45 %	Non enregistrés	481	36 %	421	31 %	378	28 %
Total général	1 340	100 %	Total général	1 340	100 %	1 340	100 %	1 340	100 %

Tableau 1. Évolution, par année, des structures de la mobilisation

On constate d'abord l'abaissement régulier du nombre des non-enregistrés. On aura compris qu'en 1915 ils ne sont pas tous, loin de là, des non-mobilisés. Cette diminution linéaire peut en effet être comprise comme le résultat conjoint de l'efficacité grandissante du travail de collecte d'information mené par Dupuy, mais aussi sans doute, il ne faut pas l'oublier, de l'entreprise de récupération, mené par l'État avec les lois Dalbiez, d'individus jusque-là exemptés ou en sursis. Malheureusement, nous ne pouvons en l'état distinguer les deux opérations, mais seulement donner, on va le voir, des bribes d'information.

Surtout, le tableau met en évidence – outre l'augmentation régulière des soldats tués, disparus ou prisonniers – la diminution inverse du nombre des individus incorporés en secteur postal des armées, et le poids important (environ un quart des mobilisés durant les années 1915 à 1917) des soldats servant à l'arrière, en zone de l'intérieur. Enfin on notera la hausse brutale des individus démobilisés ou en sursis d'appel durant l'année 1917 : dans la liste de l'annuaire 1918, ils finissent par rassembler 10 % des mobilisés des années antérieures, qui sortent complètement de l'encadrement militaire⁷.

Pour une part, il est évidemment important de le rappeler, il faut voir dans ces courbes croisées un effet mécanique de la technicisation de l'armée

7 Il est important de noter que la variable rassemble dans l'annuaire 1918, sur 134 cas au total, 93 sursis d'appel, 20 réformes, 15 démobilisations et 6 mises hors cadre. La mise en sursis d'appel doit être distinguée du classique sursis d'incorporation : elle désigne la situation d'un mobilisé dont la profession est estimée nécessaire au bon fonctionnement de l'économie et qui est soit non mobilisé dès l'origine, soit rendu à ses activités civiles. Les individus mis en sursis d'appel (temporairement et de façon renouvelable) sont le pendant, pour l'économie « ordinaire », des affectés spéciaux dont les emplois concernent spécifiquement le matériel de guerre.

française. Comme le montre Charles Ridet⁸ à partir d'une réutilisation des données du « rapport Marin », le rapport non-combattants/combattants passe de 1 pour 9 à 1 pour 2 entre 1914 et 1918, et dans le même temps la part des fantassins dans l'ensemble des armes diminue elle aussi sensiblement : représentant 70 % des effectifs combattants en 1915, le poids de l'infanterie tombe à 50 % en 1918. Dans le même sens, la hausse des sursis d'appel dans l'annuaire 1918 signale la plus grande aptitude des militaires normaliens à pouvoir alors simplement déclarer leur situation de sursitaires, chose qui leur était sans doute sinon impossible, au moins très délicate en 1915 tant l'accusation d'embusqué était prégnante. Pour autant, ces déplacements de la structure interne de l'armée française ne suffisent pas à rendre entièrement compte de la situation normale : dès l'année 1915, on constate que moins de la moitié des 653 mobilisés non tués (40 %) sont en secteur (ce qui ne signifie pas encore combattants : nombre d'entre eux intègrent la compagnie hors rang ou deviennent vague-mestres), proportion qui tombe au tiers des mobilisés en vie en 1917. Le mouvement d'*exit* apparaît à la fois plus important et plus précoce qu'il ne l'est pour l'armée française en général.

Quitter le front ?

On peut, pour tenter de préciser les choses, entrer dans la mécanique des affectations et réaffectations que connaissent les militaires normaliens. Comme le montre le tableau 2, l'essentiel semble se jouer au cours de l'année 1915 (annuaire 1916), durant laquelle le nombre d'individus incorporés dans un état-major et surtout dans un service spécialisé (service de santé, service technique, de contrôle, renseignement et propagande) fait plus que doubler quand celui des anciens élèves enrégistrés dans un régiment d'infanterie diminue de moitié.

Deux bémols doivent être apportés à cet apparent mouvement de fuite vers d'autres incorporations. D'une part, il ne s'agit qu'en partie d'un transfert direct de l'infanterie vers des affectations moins risquées. Lorsqu'on observe le devenir des fantassins de 1915 dans l'annuaire de 1918 (et la remarque vaut pour l'écart plus faible de 1915-1916), on constate (tableau 3), et c'est essentiel de le rappeler, qu'ils sont d'abord tués ou faits prisonniers (pour la moitié d'entre eux), ensuite restent dans l'infanterie (17 % en 1918, 37 % en 1916), enfin seulement, pour un quart d'entre eux au total, rejoignent des états-majors (6 %), une école militaire (5 %) ou des services techniques (9 %) et de propagande (6 %).

Et si l'on répète l'opération pour les intervalles 1916-1917 et 1917-1918, on perçoit mieux combien les sorties du front deviennent rares : 44 % des soldats

8 C. Ridet, *Les embusqués*, ouvr. cité, p. 125.

Nomenclature 1915			Nomenclature 1916-1918	1916	%	1917	%	1918	%
Autres armes	10	1 %	Affectés en école militaire ou centre de formation	9	1 %	28	2 %	41	3 %
État-major	13	1 %	Artillerie	23	2 %	45	3 %	52	4 %
EOR	16	1 %	Aviation	8	1 %	7	1 %	4	0 %
Infanterie	483	36 %	Convalescence	38	3 %	34	3 %	18	1 %
Non enregistrés	607	45 %	Sursis d'appel et réformes	26	2 %	55	4 %	134	10 %
Services spécialisés	101	8 %	État-major	23	2 %	39	3 %	45	3 %
Territoriale	110	8 %	Infanterie	223	17 %	133	10 %	104	8 %
Total général	1 340	100 %	Intendance	105	8 %	51	4 %	31	2 %
			Non enregistrés	475	35 %	421	31 %	378	28 %
			Services de santé	48	4 %	45	3 %	30	2 %
			Services techniques	89	7 %	114	9 %	126	9 %
			Services de contrôle et censure	79	6 %	115	9 %	102	8 %
			Tués, disparus ou prisonniers	194	14 %	253	19 %	275	21 %
			Total général	1 340	100 %	1 340	100 %	1 340	100 %

Tableau 2. Type d'affectation des normaliens au cours du conflit

Situation 1915	Situation 1918											
	École militaire	Artillerie	Réformés, sursis d'appel	État-major	Infanterie	Intendance	Non enregistrés	Service de santé	Services techniques	Propagande et censure	Tués, disparus prisonniers	Total général
Infanterie	4 %	1 %	5 %	6 %	17 %	1 %	0 %	1 %	9 %	6 %	50 %	100 % (483)
Territoriale	6 %	2 %	20 %	7 %	8 %	6 %	0 %	5 %	21 %	12 %	12 %	100 % (110)
Services spécialisés	5 %	2 %	19 %	3 %	2 %	10 %	0 %	12 %	28 %	19 %	1 %	100 % (101)
Non enregistrés	2 %	4 %	11 %	0 %	2 %	2 %	62 %	1 %	5 %	6 %	4 %	100 % (607)
Total général	3 %	3 %	10 %	3 %	8 %	2 %	30 %	2 %	9 %	8 %	21 %	100 %

Tableau 3. Devenir en 1918 des soldats normaliens de 1915

de l'infanterie de 1916 le restent en 1917, et encore 65 % de ces derniers en 1918 (sans compter les tués). Mais il est possible qu'en l'occurrence, ce maintien aux tranchées ne soit pas seulement dû à l'impossibilité d'en sortir, mais aussi, inversement, à la volonté de s'y maintenir (ou au moins à l'absence d'efforts pour les quitter) dans le cadre d'une carrière glorieuse à laquelle, malgré les risques, les fantassins prennent goût. L'annuaire de 1918 mentionne en effet que 90 % d'entre eux (104 individus non versés dans les états-majors) sont désormais officiers : 33 sous-lieutenants, 25 lieutenants et même 35 capitaines ou chefs de bataillon. Dans l'annuaire de 1915, les 483 fantassins comptaient certes déjà trois quarts d'officiers, mais 65 % d'entre eux étaient sous-lieutenants, 9 % lieutenants et moins de 1 % capitaines, sans même évoquer les 14 % de sergents, 2 % de caporaux et 6,5 % de simples soldats. Pour certains de ces nouveaux officiers, la promotion correspond à un passage de l'intérieur à la zone des armées et donc, de fait, à un envoi au front. Ainsi, René Hubert de la promotion 1905 commence la guerre comme sergent au 341^e régiment d'infanterie au dépôt d'Aubagne, Bouches-du-Rhône, avant d'être promu sous-lieutenant en 1916 et de rejoindre, en secteur postal 129, la compagnie de mitrailleurs 1 du 141^e régiment d'infanterie, dans laquelle il termine lieutenant l'année suivante.

Second bémol, il est possible que les incorporations dans des services spécialisés en 1914 soient sous-enregistrées dans l'annuaire 1915. Reste que l'écart avec la situation de 1916 est trop important pour être dû aux seules imprécisions des déclarations et que, malgré tout, on l'a vu, plus du quart des fantassins de 1915 quittent « la biffe » autrement que prisonniers ou tués. Il reste difficile évidemment d'évaluer la grandeur de ce taux au regard du brassage qui touche l'armée française au cours de la guerre. Toutefois Jules Maurin mentionnait, à partir de ses échantillons issus des centres de recrutement de Mende (Lozère) et de Béziers (Hérault), des taux de mutation des fantassins vers une autre arme respectivement de 14 et 20 %⁹ : les normaliens sont en proportion un peu plus nombreux à quitter l'infanterie, mais leur surreprésentation n'est ici pas écrasante. Sans doute retrouve-t-on l'action combinée de deux mouvements déjà entrevus, avec d'un côté une infanterie d'active jalouse de ses cadres – en particulier parce qu'elle est confrontée, tout au long du conflit, à une crise structurelle de ses effectifs –, et de l'autre, des universitaires qui prennent goût à une carrière d'officier dont la « réussite » tend à les éloigner des toutes premières lignes au fur et à mesure que la guerre se prolonge. Mais la plus grande différence entre soldats languedociens et normaliens, du point de vue des changements d'arme, tient, plus à la direction qu'à l'ampleur du mouvement : les normaliens, lorsqu'ils sortent des rangs, rejoignent des postes plus protégés que ne le font les soldats « ordinaires ». Avant de s'intéresser plus en détail à ces

9 J. Maurin, *Armée, guerre, société. Soldats languedociens (1889-1919)*, ouvr. cité, p. 395.

réaffectations dans des services spécialisés ou techniques, revenons rapidement sur le poids des morts et l'importance maintenue des fantassins parmi les normaliens. Car lui aussi s'explique d'abord par la mise en guerre de l'École en lien avec les plus hauts sommets de l'État.

L'entrée en guerre de la rue d'Ulm

Rue d'Ulm, la structure de la mortalité des élèves et anciens élèves est très spécifique. Comme le montre le tableau 4, les promotions 1910-1913 représentent à peine 20 % des élèves mais 45 % des tués ; celles des années 1903-1909, le quart des élèves mais 30 % des morts. En revanche, on note immédiatement le fait que les décès frappent relativement moins tant les générations les plus anciennes que les dernières promotions. D'un côté, les élèves mobilisés entrés à l'École entre 1886 et 1902 – soit 44 % du total – n'ont donné « que » 14 % des leurs à la cause nationale. De l'autre, vingt-deux tués pour la grosse promotion de 1914, deux pour celles de 1916 et 1917 : la proportion des classes les plus jeunes dans l'hécatombe est égale à leur poids dans la population des normaliens en 1914.

Promotions	Pourcentage du total des tués	Pourcentage du total des élèves
1886 à 1902	14 %	44 %
1903 à 1909	30 %	26 %
1910 à 1913	45 %	19 %
1914 à 1917	11 %	11 %
Total	100 % (237)	100 % (1 340)

Tableau 4. Répartition des tués et des élèves en fonction des promotions

Faut-il déduire, des variations constatées face à la mort, une même disparité du patriotisme selon les classes d'âge ? On préférera ici considérer que les différences de mortalité ont d'autres explications que la motivation des combattants. L'hypothèse que l'on propose de suivre est simple : comprendre cette structure particulière de la mortalité normalienne doit aider à expliquer l'ampleur de l'hécatombe.

Pour étudier cette hypothèse, on peut repartir du constat suivant : la structure par âge des taux de mobilisation est précisément comparable à celle des disparitions. Les promotions les plus touchées par les tueries sont aussi les plus mobilisées. Il faut maintenant expliquer cette équivalence structurelle entre mobilisés et tués qui n'a d'évidente ou de mécanique que l'apparence.

Promotions	Mobilisés	Non-inscrits dans les listes des mobilisés	Total
1886 à 1902	58 %	42 %	100 % (590)
1903 à 1909	87 %	13 %	100 % (345)
1910 à 1913	89 %	11 %	100 % (259)
1914 à 1917	63 %	37 %	100 % (146)
Total	72 %	28 %	10 % (1 340)

Tableau 5. Taux de mobilisation des normaliens en fonction de la promotion

Assez faibles pour les promotions de l'armée territoriale et de sa réserve (en gros, les anciens élèves entrés rue d'Ulm entre 1886 et 1900), les taux deviennent extrêmement élevés pour les années postérieures à 1905 (jusqu'à 92 et 94 % pour les promotions 1906, 1908, 1913). Cette structure n'est évidemment pas due au hasard et place l'enquête sur une piste essentielle en renvoyant principalement aux transformations des obligations militaires légales imposées aux élèves et, secondairement, à l'investissement de la direction de l'École dans l'application de la loi de 1905 et la mise en œuvre d'un service contraignant.

Depuis 1832 et jusqu'à la loi de 1889 en effet, les élèves de l'ensemble des écoles normales peuvent échapper à tout service en échange de l'engagement décennal qu'ils souscrivent à l'entrée. La plupart des élèves des promotions les plus anciennes encore théoriquement mobilisables (1886 à 1888) n'ont ainsi pas fait du tout de service. À partir de 1889, la dispense totale devient partielle : comme tous les étudiants, les normaliens effectuent un service de douze mois maximum alors qu'il est de trois ans pour nombre de leurs compatriotes. De fait, les élèves sont alors loin de tous préparer les épreuves d'officiers de réserve, ce qui explique que beaucoup des archicubes¹⁰ des années 1890 soient mobilisés en 1914 avec des grades peu élevés, voire comme simples soldats. C'est ce rapport distant au service armé que transforme en profondeur la loi de 1905 instituant l'égalité de tous devant les obligations militaires ; changement du cadre légal dont les conséquences sur les pertes normaliennes vont s'avérer déterminantes¹¹. Dorénavant, les élèves normaliens, comme ceux des autres grandes écoles militaires, sont soumis à un service de deux années : une première avant leur entrée effective rue d'Ulm, une fois le concours obtenu, qu'ils

¹⁰ Terme utilisé par les normaliens pour désigner les anciens de l'École.

¹¹ La durée du service actif est de trois ans de 1889 à 1905, ramenée à deux ans à cette date, puis de nouveau allongée à trois années avec la loi de 1913. Celle-ci impose un service complet de 28 années à partir de l'âge de 20 ans : 3 années dans l'armée active, 11 années dans la réserve de l'active (en gros jusqu'à 34 ans), puis encore 14 années dans l'armée territoriale (7 ans) et sa réserve (7 ans encore), soit une démobilisation effective à l'âge de 48 ans ; H. Mingat, *Des obligations militaires imposées aux hommes des réserves en temps de paix et en cas de mobilisation*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1914.

effectuent en régiment d'infanterie exclusivement et comme simples soldats dans un corps de troupe ; une seconde à la sortie, qu'ils peuvent terminer comme sous-lieutenants de réserve, toujours dans l'infanterie, s'ils réussissent les épreuves. Et il y a plus : entre ces deux années, les élèves suivent également une préparation militaire assez lourde, comprenant des exercices théoriques et physiques y compris le dimanche, organisée par deux officiers détachés à plein temps pour cette mission dans les murs de l'École.

Les raisons de cet investissement militaire de la rue d'Ulm en tant qu'institution peuvent être identifiées à deux sources conjointes : d'une part une logique de concurrence avec l'École polytechnique pour la section science ; de l'autre, plus classiquement, le patriotisme revendiqué de son directeur entre 1904 et 1919, l'historien Ernest Lavisse.

Le second argument est bien connu par l'analyse du parcours de Lavisse « instituteur national » (Pierre Nora), et plus particulièrement, durant le conflit, par son inlassable travail de propagandiste de « l'union sacrée ». Le premier discours de guerre qu'il prononce rue d'Ulm, le 10 janvier 1915, à l'occasion de la réunion annuelle de l'amicale des anciens élèves, témoigne clairement sinon de son état d'esprit, au moins de ce qu'il juge important d'énoncer publiquement. Le directeur commence par rappeler qu'une vingtaine d'élèves restent présents dans l'École à cette date : exemptés, ils ont été « privés du service militaire ». À lire la suite, on imagine sans peine la pression d'« embusqués » pesant sur eux : « Nous réunissons de temps en temps ces élèves ; nous leur lisons les lettres des camarades qui sont au feu ; ils écoutent de toute leur attention, et je lis dans leurs yeux leur émotion, leurs regrets et leur jalousie. »¹² Plus loin, il énonce les chiffres des premières pertes et, dans une conclusion qui sonne comme un aveu de culpabilité pour lui, archicube de 1862, il rappelle ce qui a fondamentalement changé rue d'Ulm depuis 1905 et qui justifie, désormais, le carnage en train de se faire :

Mais ce n'est rien, un chiffre ; il ne dit pas la valeur de nos morts. [...] Oh ! Je ne veux pas mettre une hiérarchie entre les morts. J'aurais horreur qu'on pût croire que je regrette le privilège universitaire du temps où l'engagement décennal dispensait du service militaire. Ce temps, qui est tout près de nous, paraît bien éloigné ; aux yeux de notre jeunesse, ce privilège serait une honte. Sans doute il est, dans la République, des fonctions et des devoirs sans l'accomplissement desquels elle ne saurait subsister ; mais la grande fonction, le grand devoir, c'est la défense de la patrie, la défense avec une arme en main, avec péril de blessures, de captivité, de mort.¹³

Appelé à la direction en 1904, Lavisse a pour mission de réformer l'école¹⁴ et notamment de réaliser sa « militarisation » en appliquant dans ses murs les

12 *Annuaire de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*, 1915, p. 5.

13 *Ibid.*

14 J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

obligations nouvelles imposées par la loi de 1905. Sauf dispense individuelle pour raison de santé, tous les élèves font désormais les deux ans de service, avec une instruction militaire régulière pendant l'année « scolaire ». Il est ainsi chargé d'appliquer, auprès des plus brillants élèves de la nation, la politique radicale en matière d'égalité de tous devant les obligations militaires. Son frère, le lieutenant-colonel Émile Lavissee, devient en 1907 son *alter ego* à la direction de l'école militaire des sous-officiers d'infanterie de Saint-Maixent. Alors qu'Ernest « militarise » l'ENS, Émile « civilise » Saint-Maixent : il ouvre l'école à des conférences sur des sujets sociétaux et politiques et applique la réforme du concours d'entrée, qui le rend toujours plus sélectif scolairement, avec notamment l'introduction d'une épreuve de physique-chimie inconnue des élèves sous-officiers n'ayant qu'une instruction primaire. Dès 1907, 113 des 198 élèves de la promotion sont bacheliers¹⁵. Les processus sont inversés dans les deux écoles, mais ils constituent les deux faces de la même pièce : pour les frères Lavissee et, au-delà, pour les républicains radicaux, il s'agit de pouvoir concurrencer dans leurs privilèges les écoles militaires les plus prestigieuses : Polytechnique (pour Ulm) et Saint-Cyr (pour Saint-Maixent). Dorénavant, les épauettes des normaliens et maixentais doivent être aussi légitimes que celles de leurs homologues polytechniciens ou saint-cyriens.

Rue d'Ulm, cette concurrence avec Polytechnique joue un rôle fondamental dans les modalités de la mobilisation en 1914. Elle est étroitement entremêlée, chronologiquement comme sur le fond, à la réforme militaire : 1905 correspond en effet à la fois à la mise en place de l'engagement militaire obligatoire de cinq ans pour les élèves et à la première mise en œuvre du concours rénové pour entrer rue d'Ulm. Pour les candidats à l'ENS présentant le concours C, scientifique, les épreuves deviennent communes à celui de Polytechnique. Dès lors, Ernest Lavissee considère que les conditions d'exercice du service national, et notamment la possibilité de ressortir officier, représentent un élément déterminant du choix entre les deux écoles, civile et militaire, par les candidats les mieux classés. Sa crainte majeure, énoncée explicitement, réside dans une rupture de l'égalité entre les écoles, les polytechniciens parvenant, grâce à leurs liens privilégiés à l'institution militaire, à voir leurs élèves accéder dès leur première année de service au rang d'officier. Il veut à tout prix éviter cette possibilité et calque ainsi, scrupuleusement, l'instruction militaire rue d'Ulm sur celle imposée aux jeunes polytechniciens... moins les heures d'équitation, Lavissee les jugeant inutiles puisque les normaliens sont systématiquement versés dans l'infanterie¹⁶.

15 M. Marly, *L'âme des régiments. Le corps des sous-officiers : promotion, recrutement et discipline dans les rangs de l'armée française (1872-1914)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lille 3, 2015, p. 299.

16 Archives nationales (AN), 61AJ/85, rapport d'Ernest Lavissee au président de la commission de l'armée au Sénat, 31 octobre 1913.

Or avec l'entrée en guerre, c'est précisément cette égalité qui est battue en brèche par la promulgation d'une loi, le 5 août 1914, organisant la nomination immédiate des élèves de Polytechnique de la promotion 1913 au grade de sous-lieutenant, et d'un arrêté du 7 obligeant ceux qui ont réussi le concours de 1914 à souscrire, sous peine d'en perdre le bénéfice, un engagement immédiat de cinq ans semblable à celui requis en tant de paix. Ernest Lavisse réagit avec vigueur à cette situation, multipliant les courriers au rectorat de Paris (le 19 août), au ministre de l'Instruction, Paul Painlevé (le 21), puis en rafales au ministère de la Guerre, et notamment au colonel directeur de l'infanterie. Il se bat pour que « soit réalisée l'assimilation des élèves de l'ENS et ceux de l'École Polytechnique »¹⁷. Deux types d'arguments sont ici mobilisés : d'une part une volonté d'« aider au recrutement si important de sous-lieutenants de réserve pour lequel les lois de 1905 et 1913 ont désigné l'école » ; de l'autre – lettre postée du front à l'appui – la mise en avant de « l'esprit de sacrifice [qui] anime, vous pouvez en être assuré, ceux de leurs camarades qui servent encore dans le rang et qui s'apprêtent à remplacer les morts. "Il appartiendra alors à chacun de nous, m'écrivait avant-hier l'un d'eux, de montrer qu'il sait être brave et de soutenir glorieusement la réputation de l'École" »¹⁸. À force d'insistance, l'opération permet l'accession des élèves, par étapes, fin 1914, au grade de sous-lieutenant. Mais elle suppose aussi l'engagement « à égalité » des normaliens au feu : le 1^{er} septembre, un décret impose que l'instruction des élèves de la classe 1913, encore en dépôt parce qu'ils n'avaient pas effectué leur seconde année de service, soit accélérée pour qu'ils puissent devenir rapidement officiers (et donc rejoindre le front). Quant à ceux de la promotion 1914, ils se voient tenus de souscrire immédiatement l'engagement de cinq ans, faute de quoi ils sont jugés démissionnaires.

On comprend donc pourquoi les promotions 1909-1913 subissent sensiblement plus que les autres la tuerie. Encore à l'École en 1914 (1910-1913) ou venant tout juste de la quitter (1909), sans position hors de l'Université, donc privés d'appui professionnel à faire éventuellement valoir, ces élèves sont surtout des captifs relevant du service actif, donc immédiatement mobilisables pour le front ou fortement incités par leur direction à hâter le pas, pour ceux d'entre eux qui sont encore « à l'instruction » en caserne. Fin 1914 en effet, celle-ci n'a pas encore pleinement compris que l'égalité stricte avec Polytechnique se révélerait au contraire profondément injuste, non plus face au « devoir » cette fois, mais plus directement devant la mort : à la différence de leurs homologues de l'X versés principalement dans l'artillerie et dans le génie, les normaliens subissent de plein fouet les risques afférents à leur position de fantassin dans les semaines dévastatrices précédant l'adaptation relative à la guerre de position. Il est vrai

17 AN, 61AJ/197, lettre au colonel directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre, 7 octobre 1914.

18 *Ibid.*

que l'ampleur exacte des pertes n'est connue de Paris que lentement, même si la direction ne peut ignorer, dès la fin de 1914, leur caractère dramatique : le 10 janvier 1915, lors de l'assemblée annuelle de l'Association amicale des anciens élèves, Émile Boutroux, son président, annonce « seulement » 35 tués (15 disparus et 62 blessés). En réalité, durant les seuls derniers mois de l'année 1914, ce sont bien 89 élèves ou anciens élèves qui avaient déjà disparu. Il faut attendre le bilan de mai 1917 pour que les faits apparaissent (officiellement) tout à fait clairs : « Les promotions 1910 à 1913, versées entièrement dans l'infanterie, ont fourni 250 combattants : 113 sont morts, 11 ont été blessés, dont un certain nombre à plusieurs reprises ; 26 demeurent intacts, dont 8 prisonniers. »¹⁹

En outre, une fois l'affectation dans l'infanterie active réalisée, le piège se referme. Lorsque, le 19 décembre 1914, Lavisie écrit au général commandant la V^e région de corps d'armée d'Orléans pour appuyer la demande de trois élèves souhaitant devenir interprètes, c'est le ministre qui lui répond, le 3 janvier suivant²⁰. Pour deux d'entre eux, en convalescence pour typhoïde et après blessure, il appuie le refus du général au motif que « les besoins du front paraissent devoir être satisfaits avant tout ». Le cas du troisième, Bouscharain, est plus éclairant encore : classé dans le service auxiliaire lors du service, il est repris par la commission spéciale de réforme mise en place à l'École au moment de la mobilisation et, sur l'insistance de Lavisie auprès du directeur de l'infanterie dans une lettre du 26 août (il avait constaté l'absence de son nom dans les nominations au *Journal officiel*), finit par être nommé sous-lieutenant alors même que le dépôt de Fontainebleau le juge impropre à commander une section au front. Or, comme l'explique le courrier ministériel, les grades obtenus deviennent pour lui un obstacle à l'échappatoire : « La réglementation actuelle ne permet pas le passage des officiers des corps de troupe dans le cadre des interprètes militaires de complément. » Situation identique pour le soldat Schwob, qui, en poste au 130^e régiment d'infanterie, veut devenir interprète d'allemand ; le général commandant la IV^e région fait répondre, dans une lettre du 2 février 1915 :

Je lui aurais volontiers fait établir une demande à ce sujet pour la transmettre avec avis favorable, s'il ne se trouvait pas, vu sa situation d'engagé volontaire dans l'armée active, en dehors des conditions réglementaires exigées pour pouvoir être présenté comme candidat interprète.²¹

Seuls les membres de la réserve ou de l'armée territoriale peuvent en effet y prétendre, les cadres de l'active étant « réservés » pour le front.

19 *Ibid.*, « Les normaliens tués et blessés », mai 1917.

20 *Ibid.*, lettre au général commandant la V^e région, 19 décembre 1914, et réponse du ministre de la Guerre, 3 janvier 1915.

21 *Ibid.*, lettre du général commandant la IV^e région, 2 février 1915.

Les lettres de soutien envoyées par le directeur de l'ENS aux différents services de l'armée montrent une évolution sensible de sa part sur la question de l'engagement des élèves aux tranchées²², même si elle ne devient publiquement dicible que bien plus tard, peut-être pas avant le discours de janvier 1917. Sans doute est-ce cette progressive prise de conscience des ravages de la guerre qui permet cette fois de comprendre pourquoi les élèves des promotions 1914, 1916 et 1917 sont, on l'a vu, moins souvent tués. Comment expliquer ce phénomène ? En premier lieu, il faut constater qu'un quart des élèves de 1914 parvient à échapper à la mobilisation : la différence est trop nette par rapport aux années précédentes pour être due au hasard. Il faut y voir des stratégies efficaces, une fois la guerre et son cortège de morts lancés, pour contourner l'obligation.

En outre – mais les deux phénomènes sont liés – ils bénéficient d'une période de trois mois durant lesquels ils sont en formation dans des dépôts de l'arrière. Cela leur évite les tueries meurtrières de l'automne 1914, puisque, avec les lenteurs de la machinerie militaire, les premiers mobilisés de la promotion 1914 ne rejoignent pas le front avant le début de l'année 1915. Le 10 mai, Lavisce, dans un courrier au ministère de l'Instruction répondant à la demande de statistiques sur les pertes subies par l'École, indique qu'« il reste encore un certain nombre d'élèves des deux dernières promotions dans les dépôts »²³. Durant cette période, Dupuy et Lavisce constatent progressivement les désastres de la guerre dans leurs rangs. Le premier, qui organise un système de liaison postale entre les élèves et avec leurs parents, se charge du décompte des blessés et des morts. À travers la mort de ses jeunes élèves, il saisit aussi ce qu'est vraiment la guerre. Le 22 novembre 1914, il raconte à son principal correspondant sur le front, Maurice Genevoix, combien les descriptions des blessures l'ont marqué :

L'homme sans mâchoire inférieure, celui qui laisse tomber sa cervelle dans sa soupe, celui qui retient ses intestins dans ses mains, celui qui fouille dans ses testicules [...] ne seront plus seulement les compagnons macabres de votre imagination dans la lutte et dans le danger. Les voici installés dans la nôtre : il faut qu'ils nous hantent pour que nous sentions mieux le prix de votre courage, de votre belle humeur dans le renouvellement incessant de la fatigue et du danger.²⁴

Quelques jours plus tard, début décembre, c'est le départ pour le front des élèves de la classe 14. Dupuy se rappelle alors les départs d'août, disant timidement son trouble : « Comme je me sens différent ; mais c'est difficile à analyser. » Encore trois jours, et il est cette fois plus explicite :

22 Voir dans le même sens M. Hanna, *The Mobilization of Intellect. French Scholars and Writers during the Great War*, Cambridge, Harvard University Press, 1996, p. 60-65.

23 AN, 61AJ/197, lettre au ministère de l'Instruction, 10 mai 1915.

24 M. Genevoix, P. Dupuy, *Correspondance, 28 août 1914 - 30 avril 1915*, préface et édition de M. Bernard, Paris, La Table ronde, 2013, p. 57.

Quand vous êtes partis, vous autres, la plus grosse part de notre émotion était faite d'imaginaires très éloignées de la réalité ; nous la touchons de près maintenant : elle nous a ramenés à son niveau ; nous mesurons plus justement la valeur et les risques des enjeux.²⁵

Certes l'évolution des esprits reste lente. Au même moment, au début de décembre 1914, Dupuy raconte aussi à son correspondant ce qu'il sait du comportement des élèves à l'instruction. Son informateur est le cacique 1911 du concours scientifique, Gaston Julia. Le jeune homme lui apprend que certains de ses camarades ont refusé de jouer le jeu du galon. « Nous avons communiqué ensemble dans le dégoût de Marix », commente l'administrateur de la rue d'Ulm. « Qu'est-ce que vous pariez, du reste, qu'il n'ira pas au feu ? lance-t-il encore à son interlocuteur. Je lui réserve au retour une réception sympathique. »²⁶ Pour le coup, monsieur le secrétaire général est mauvaise langue : Charles Marix sera lui aussi « tué à l'ennemi » en 1916 sur le front oriental. Fils d'un médecin militaire de carrière, entré rue d'Ulm sans passer par les prépas parisiennes – sont-ce ces qualités particulières qui le conduisent à refuser les règles de la promotion militaire ? – il meurt simple seconde classe, mais meurt quand même²⁷. Quelques semaines plus tard, au début de février 1915, Dupuy est profondément marqué par sa visite au Val-de-Grâce auprès du même Julia, au visage totalement défiguré par une balle explosive quelques jours à peine après son arrivée en premières lignes²⁸.

Bien évidemment, le secrétaire général rend compte de la situation à son supérieur. Pendant l'hiver 1914, le directeur Lavisce évolue lui aussi dans son intransigeance martiale. Il incite désormais les élèves ayant réussi le concours du printemps à effectuer leur formation d'élèves-officiers dans l'artillerie. Dès le 30 octobre, il soumet au ministère de la Guerre une liste d'élèves susceptibles d'être utilisés comme interprètes :

Je suis informé que l'on cherche actuellement à augmenter dans l'année le nombre des interprètes. Je me permets de vous signaler comme tout particulièrement propres à ce service les élèves et anciens élèves de l'ENS appartenant à la section des langues vivantes. [...] En voici une liste [24 élèves pour l'anglais et 13 pour l'allemand], où ils sont rangés par ordre d'ancienneté à l'École, avec l'indication de leur situation actuelle dans l'armée.²⁹

En mai 1915, le directeur s'enhardit, jusqu'à demander que les normaliens chimistes soient placés en sursis d'appel dans les laboratoires de la rue d'Ulm. Le contrôleur général des armées lui répond qu'il doit examiner d'abord si ces travaux sont réellement utiles à la défense nationale.

25 *Ibid.*, lettre du 10 décembre 1914, p. 76.

26 *Ibid.*, lettre à Maurice Genevoix du 5 décembre 1914, p. 68.

27 Voir la fiche « Mort pour la France » de Charles Marix, né le 20 décembre 1893, 2^e classe au 176^e RI, venu du 123^e, tué à l'ennemi près d'Aitos, Grèce, le 14 septembre 1916.

28 *Ibid.*, lettre du 1^{er} février 1915, p. 169.

29 AN, 61AJ/197, lettre au ministère de la Guerre, 30 octobre 1914.

En parallèle, il poursuit son activité pour que, là encore à l'égal des polytechniciens, les élèves des promotions 1914, 1916 et 1917 puissent être incorporés dans l'artillerie. L'attente est longue mais, là aussi, le travail finit par porter ses fruits : à compter du 5 août 1916, tous les élèves sont désormais versés dans l'artillerie. Un rapport de l'ENS note la différence : sur 44 élèves de la promotion 1914 aptes au service armé, 28 rejoignent l'infanterie quand 16 autres intègrent ou sont transférés dans l'artillerie début 1917. Parmi les premiers, huit meurent et seize sont blessés. Dans le second groupe en revanche, on compte un mort et un blessé. La proportion est comparable dans les rangs des deux promotions de 1916 et 1917 : sur 27 artilleurs mobilisés, quatre furent tués³⁰. On sait maintenant pourquoi tant de normaliens, dont les plus célèbres qui ont témoigné (André Pézard, Maurice Genevoix notamment), ont été envoyés dans l'infanterie et y sont morts ou ont eu les plus grandes difficultés à la quitter. Reste maintenant à s'intéresser aux mouvements, moins importants mais non négligeables, de ceux qui ont fait une autre guerre, dans des bureaux et autres postes moins exposés.

Technisation des armées et proximité à l'État des normaliens

L'inventaire de l'annuaire de 1916 livre un tableau très précis des affectations des élèves et anciens élèves. Si environ 250 individus restent bien des soldats en 1916 (38 % des mobilisés encore en vie), et pour l'essentiel des fantassins « en secteur postal des armées », 353 sont désormais des militaires incorporés dans des unités de la zone de l'intérieur, voire détachés de l'armée elle-même. Dans l'annuaire 1915, une centaine de normaliens sont explicitement enregistrés dans des postes non-combattants : on recense huit interprètes auprès de l'armée britannique, une quinzaine d'incorporés dans des hôpitaux et laboratoires bactériologiques de l'arrière, quatre soldats relevant de la 20^e section de secrétaires d'état-major (SEM) au ministère de la Guerre, quatre autres de la 22^e section des infirmiers militaires (SIM), ou encore des employés dans des bureaux de recrutement ou de la trésorerie, des convois de ravitaillement, des dépôts, des services des poudres, du télégraphe ou de l'intendance. Pourtant à cette date encore, seuls deux individus sont recensés dans les services ministériels comme la maison de la presse. Dès 1916, la proportion de ces non-combattants enfla considérablement et ne se démentira plus (tableau 6).

30 *Ibid.*, « Les normaliens tués et blessés », mai 1917.

	1916	%	1917	%	1918	%
Cabinets ministériels	6	1 %	10	2 %	11	2 %
DCA et artillerie lourde de grande portée	3	0 %	15	3 %	17	3 %
Dépôts, camps et compagnies hors rang	83	14 %	42	7 %	24	4 %
Détachement à l'état-major des armées	26	4 %	31	5 %	22	4 %
État-major	41	7 %	62	11 %	64	12 %
Génie et communications	24	4 %	18	3 %	14	3 %
Instruction militaire	9	1 %	28	5 %	47	9 %
Laboratoires (dont ENS)	12	2 %	11	2 %	20	4 %
Mission à l'étranger	11	2 %	16	3 %	23	4 %
Observation aérienne	10	2 %	7	1 %	4	1 %
Poudres et usines	12	2 %	18	3 %	21	4 %
Régiments coloniaux	12	2 %	10	2 %	8	1 %
Régiments d'artillerie	16	3 %	17	3 %	20	4 %
Régiments d'artillerie lourde	3	0 %	10	2 %	16	3 %
Régiments d'infanterie	163	27 %	93	16 %	66	12 %
Régiments d'infanterie territoriale	42	7 %	22	4 %	11	2 %
Services contrôle, propagande et censure	21	3 %	39	7 %	26	5 %
Service de santé	49	8 %	45	8 %	31	6 %
Service des inventions	3	0 %	6	1 %	11	2 %
Service géographique de l'armée	3	0 %	7	1 %	5	1 %
Services de l'intendance	31	5 %	23	4 %	17	3 %
Services techniques de l'artillerie, aviation ou marine	13	2 %	20	3 %	28	5 %
SRT - Sections de repérage du son	14	2 %	29	5 %	29	5 %
Total général	607	100 %	579	100 %	535	100 %

Tableau 6. Affectations détaillées des normaliens mobilisés en vie par année

À partir de cette date, les listes ressemblent à un inventaire à la Prévert des sigles indigènes des affectations de l'armée française durant la Grande Guerre. Elles énumèrent aussi, sans coup férir, la quasi-totalité des lieux cités par Ridet³¹ comme cibles du stigmate d'embusquage jusqu'en 1917 : instructeurs dans des écoles militaires, notamment dans celle de l'artillerie à Fontainebleau, membres d'états-majors, incorporés dans les compagnies hors rang (CHR), les dépôts divisionnaires ou les services de l'artillerie lourde à longue portée (ALGP)³², employés dans diverses sections de commis et ouvriers militaires d'administration (COA), sections de repérage de tir (les futures sections de repérage du

31 C. Ridet, *Les embusqués*, ouvr. cité.

32 Détournée en « Artillerie de Luxe pour Gens Pistonnés », *ibid.*, p. 39.

son, SRS, désormais outils indispensables de l'artillerie lourde), sans oublier les inévitables SIM et SEM déjà évoquées³³, mais encore responsables de poudreries, de services d'intendance, chargés du bureau du chiffre au GQG, des communications TSF, détachés dans les laboratoires de chimie du Collège de France ou de... l'ENS, envoyés au service géographique de l'armée, dans celui des inventions ou de la photographie aérienne, ou en mission à l'étranger, enfin et surtout désormais régulièrement affectés au sous-secrétariat d'État à l'armement et, plus encore, aux 2^e et 5^e bureaux du renseignement et de la propagande de l'état-major des armées (EMA).

Enfin dès 1916, on peut encore repérer les cas, parmi les mobilisés toujours en vie, d'incorporations hors secteur postal des armées, avec un poids grandissant au fil des années des affectations en région parisienne et des missions à l'étranger, cette fois clairement au détriment de la province, les normaliens « remontant » dans la capitale après des détachements dans les villes de l'intérieur (tableau 7).

	1916	%	1917	%	1918	%
Afrique du Nord	14	2 %	16	3 %	14	3 %
Armée d'Orient	24	4 %	23	4 %	21	4 %
Banlieue	18	3 %	32	5 %	32	6 %
Étranger	12	2 %	20	3 %	27	5 %
Paris	90	14 %	120	20 %	124	23 %
Province	212	33 %	148	25 %	94	18 %
Secteur postal des armées	274	43 %	242	40 %	223	42 %
Total général	644	100 %	601	100 %	535	100 %

Tableau 7. Répartition géographique des mobilisés en vie au long du conflit

La litanie des postes non-combattants, combinée à leur inscription parisienne, invite à aborder l'épineuse question de savoir ce que ces affectations doivent ou non, au-delà des évidentes spécialités de chacun, aux recommandations des réseaux dont peuvent se prévaloir les normaliens.

Par certains aspects en effet, la cause semble entendue. Le cas du sous-secrétariat d'État à l'armement d'Albert Thomas, transformé en ministère éponyme le 12 décembre 1916, est sur ce point bien connu³⁴ : objet, en tant qu'organisateur du rapatriement des ouvriers du front dans les usines de

33 Charles Ridet évoque là encore les plaintes et moqueries ayant visé les 20^e section SEM, 22^e SIM et 22^e section COA, toutes trois installées à Paris (École militaire, quai de la Râpée et La Tour-Mau-bourg) et qui ont accueilli nombre de normaliens. La dernière a même été l'objet d'un numéro de *Fantasio* du 1^{er} avril 1915 intitulé *L'embusqué de la 222^e section*. *Ibid.*, p. 42-43.

34 C. Prochasson, « Entre science et action sociale : le "réseau Albert Thomas" et le socialisme normalien, 1900-1914 », *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en*

l'arrière, d'innombrables lettres de recommandations qu'il ne peut évidemment toutes satisfaire³⁵, le député socialiste s'entoure pourtant de ses collègues de travail et de militantisme, au point de susciter la colère meurtrie d'un Durkheim lorsque celui-ci apprend, peu de temps après la disparition de son fils, qu'Henri Hubert rejoint lui aussi ses amis de *L'Année sociologique* dans la capitale : « Quand je songe à Hubert, doucement embusqué à Paris, je ne puis me défendre d'un mouvement d'irritation. C'est l'embusqué vulgaire, sans prétexte plausible. »³⁶ De la même façon, sans doute peut-on expliquer le nombre de normaliens versés dans les sections de repérage par le son (29 en 1916 et 1917) non seulement en raison de leurs aptitudes au calcul scientifique (tous sont issus du concours C), mais aussi par le versement de Jean Rivière au sein de la direction des SRS dans la capitale. Sous-lieutenant de la promotion 1909 incorporé en 1914 au 154^e régiment d'infanterie, il est détaché dès 1915 à la section de repérage de tir D1 (toujours en secteur postal) avant de rejoindre, l'année suivante comme lieutenant, Paris et le service central des SRS au sein du service géographique de l'armée. Et l'on peut encore mentionner le cas des sept élèves, L cette fois, issus du concours 1912, qui échappent à l'hécatombe frappant leurs camarades de promotion en rejoignant les services de propagande et de renseignement du ministère de la Guerre ; le fait que le chef de l'espionnage au ministère, Georges Ladoux, ait été deux ans, de décembre 1911 à décembre 1913, officier instructeur rue d'Ulm n'y est sans doute pas étranger³⁷.

L'âge et la blessure

Malgré ces exemples, la question de l'efficacité du « capital normalien » n'a pourtant rien d'évident tant il semble difficile, une fois versé dans l'infanterie, d'en sortir autrement que prisonnier ou gravement blessé. D'une part, on l'a dit, les affectations suivent la pente technique de l'armée en général, et les SRS en sont un bon exemple. D'autre part, ces incorporations et détachements à l'arrière sont fréquemment le fait, pour les plus jeunes, de soldats et d'officiers blessés au front ayant déjà largement mérité de la patrie : les sept de la promotion 1912 détachés à l'EMA sont tous dans ce cas. Et ce d'autant plus que l'armée semble souvent réticente à retirer ses cadres du front. Dans son article sur cette

France, 1880-1914, C. Topalov éd., Paris, Éditions de l'EHESS, 1999, p. 141-158, et N. Mariot, *Histoire d'un sacrifice. Robert, Alice et la guerre*, Paris, Seuil, 2017, chap. 54, 56 et 57.

35 C. Ridet, *Les embusqués*, ouvr. cité, p. 102-109.

36 É. Durkheim, *Lettres à Marcel Mauss*, présentées par P. Besnard et M. Fournier, Paris, PUF, 1998, p. 455. Lettre du 22 avril 1916.

37 M. Bourlet, « Des normaliens dans les services de renseignement du ministère de la Guerre (1914-1918) », *Revue historique des armées*, n° 247, 2007. En ligne : [<http://rha.revues.org/index1823.html>] (consulté le 26 décembre 2017).

autre niche normalienne que sont les services de renseignement du ministère de la Guerre, Mickaël Bourlet³⁸ indique d'ailleurs très fermement que seuls les plus âgés (nés avant 1885) et les blessés chez les plus jeunes pouvaient prétendre être affectés dans les 2^e et 5^e bureaux de l'EMA. Je voudrais pour finir tester cette hypothèse en proposant une brève analyse des effets de l'année de promotion et de la blessure sur le fait d'être incorporé dans des services de l'arrière.

Le croisement entre l'année de promotion et la position des mobilisés en 1916 (annuaire 1917) met en lumière un lien robuste (tableau 8). Si en moyenne 55 % des mobilisés en vie sont hors secteur postal en 1917 (pour la clarté du propos, on a écarté de l'analyse les cas rares de convalescents et de démobilisés ou en sursis d'appel), c'est le cas de 64 % des plus anciens élèves, contre seulement 47 % de ceux qui appartiennent aux promotions les plus jeunes. L'écart est ici statistiquement significatif.

<i>khi 2 au seuil de 1 %</i>	Situation en 1916		
Promotions	Arrière	En secteur	Total général
1904 à 1917	47 %	53 %	100 % (291)
1886 à 1903	64 %	36 %	100 % (244)
Total général	55 %	45 %	100 % (535)

Tableau 8. Poste en 1916 en fonction de la promotion

En revanche, la même opération à propos du fait d'avoir ou non été blessé en 1914 ou 1915 (annuaire 1916) ne permet pas de conclure à l'existence d'un effet de la blessure sur le devenir des soldats normaliens (tableau 9) ; l'écart à la moyenne est à la fois statistiquement non significatif et contre-intuitif : le fait d'avoir été blessé semble renforcer la probabilité de se retrouver au front l'année suivante.

<i>khi 2 non significatif</i>	Situation en 1916		
Blessés en 1914-1915	Arrière	En secteur	Total général
Blessés en 1914-1915	49 %	51 %	100 % (122)
Non blessés	57 %	43 %	100 % (413)
Total général	55 %	45 %	100 % (535)

Tableau 9. Poste en 1916 après une blessure

Le phénomène ne doit pas surprendre : il illustre simplement l'étanchéité relative des mondes de l'arrière et du front. Ceux qui ne sont pas blessés en 1914 et 1915 étaient plus fréquemment mobilisés à l'arrière : ils ont donc d'autant

38 *Ibid.*

plus de chances de s'y maintenir. À l'inverse, les blessés des premières années sont les plus jeunes, ceux qui sont envoyés très tôt au front. L'alternative est alors claire : soit leur blessure est assez grave pour les faire verser vers l'arrière parce qu'ils ne peuvent plus combattre, soit l'armée les renvoie aux tranchées, avec ou sans leur consentement. Bref, la blessure masque un effet d'âge. On peut en prendre clairement conscience en travaillant séparément sur les deux populations des plus jeunes et des plus anciens (tableau 10). Dans les deux cas, le fait d'avoir ou non été blessé ne change pas ou marginalement la probabilité moyenne d'être en secteur ou à l'arrière l'année suivante.

Promotions 1904 à 1917	Situation en 1916		
	Arrière	En secteur	Total général
Blessés en 1914-1915	46%	54%	100% (108)
Non blessés	48%	52%	100% (183)
Total	47%	53%	100% (291)

Promotions 1886 à 1903	Situation en 1916		
	Arrière	En secteur	Total général
Blessés en 1914-1915	71%	29%	100% (14)
Non blessés	63%	37%	100% (230)
Total	64%	36%	100% (244)

Tableau 10. Poste en 1916 selon la promotion et la situation en 1914-1915

Très clairement, l'analyse des effets de l'âge et de la blessure sur le devenir des soldats invite donc à suivre la piste des réseaux dont ceux-ci peuvent disposer. Poursuivre l'enquête devrait ici permettre de mieux comprendre comment non seulement une majorité des plus âgés, mais aussi une part non négligeable des plus jeunes, parviennent à accéder et à se maintenir en des postes protégés parfois sur toute la durée du conflit.

L'analyse détaillée des trajectoires des normaliens dans la guerre montre la puissance de l'engagement de l'École dans la guerre. Préparée avec conscience et détermination dans les dix années qui précèdent le conflit, la mobilisation, parfaitement encadrée par la direction, est massive sinon totale pour les promotions entrées à l'École après la loi de 1905. Pour ceux des archicubes et élèves envoyés au front, le conflit est dramatique : versés dans l'infanterie, ils payent un tribut particulièrement lourd à l'hécatombe des tranchées. Mais l'engagement n'est pas moins intense pour les normaliens restés dans les multiples et méconnus services techniques ou administratifs, dans les secteurs postaux de la zone des armées comme à l'arrière : resté invisible parce que soumis, jusqu'au cœur de

l'École, au stigmate de l'embusquage, cet investissement comme bras droit de l'État – renseignement, propagande, armement, etc. – n'en est pas moins total et continu. De fait, l'étude des mobilisations normaliennes montre, une fois encore, l'étanchéité des mondes de l'avant et de l'arrière : partir pour le front, c'est avoir très peu de chances d'en sortir, sauf très grave blessure. Les réseaux et recommandations de l'École sont ici de peu d'aide. Si certaines administrations militaires techniques peuvent sembler « trustées » par d'anciens élèves de la rue d'Ulm, c'est souvent qu'ils y sont incorporés dès l'origine, ou à la suite d'un lourd tribut payé aux bombardements et assauts. Au final, les circulations sont rares entre le front et l'arrière : pour ceux qui sont envoyés en première ligne et non mis hors de combat, l'armée a jalousement conservé ses cadres, sans privilège accordé aux meilleurs élèves de la patrie. Si l'on a en tête le large mouvement de réaffectation des ouvriers spécialisés de l'avant vers les usines de guerre, le phénomène est intéressant et mériterait approfondissement.